

Saint-Hélen

Étang. Ouverture de la pêche le 7 mars

Samedi matin, à la salle des associations, c'est en petit comité que les Pêcheurs de Quintaine se sont réunis pour leur assemblée générale. Le président, Éric Legout, a rappelé que l'année 2014 a été celle du redémarrage après la fermeture pendant une saison de l'étang pour son curage. Deux lâchers de poissons n'ont pu avoir lieu car la température de l'eau était trop élevée.

Les dates à retenir

Pour 2015, les cartes annuelles seront en vente à la mi-février. Leur prix sera fixé à la prochaine réunion du bureau. Un premier lâcher de 55 kg de truites aura lieu en mars. Outre la première pêche pour l'ouverture le 7 mars, quatre autres dates ont été retenues par les associations locales : les 12 avril et 7 juin par les



Assemblée générale en comité restreint, samedi, pour les Pêcheurs de Quintaine.

Pêcheurs de Quintaine, le 26 avril par l'Amicale laïque, le 17 mai par le comité des fêtes. L'étang des Quintaines est propriété de la commune, le gestionnaire principal en est l'association. Une nouvelle convention d'utilisation va être mise en place concernant la mise à disposition aux associations locales, ainsi qu'un

règlement de pêche.

Le bureau se compose comme suit : président, Éric Legout ; secrétaire, Pascale Mousset ; trésorier, Alain Mousset ; membres, Maurice Gauthier, Éric Renaux, Didier Hamoniaux-Gardes, Roger Diguat et Jean-Gabriel Gauthier.